

Avis relatif à la gouvernance du cyclisme

Question(s) principale(s) : Élections liées à la gouvernance du cyclisme ; influence directe sur l'UCI ; possibilité et faisabilité de mettre en place des mesures et des solutions pour gérer ce type d'élections.

Date : 24.10.2018

Résumé : La Commission estime qu'il est primordial de pouvoir garantir que les élections à tous les niveaux du cyclisme se déroulent sur une base structurée et transparente, au moins dans un premier temps au niveau des confédérations continentales. À cet égard, il est également à noter que les élections présidentielles au niveau des confédérations continentales ont une influence directe sur l'UCI, puisque chaque président d'une confédération continentale est membre du Comité Directeur de l'UCI. Pour cette raison, la Commission recommande que l'UCI étudie l'opportunité et la faisabilité de mettre en place des mesures et des solutions pour réglementer les différents processus électoraux liés à la gouvernance du cyclisme, en particulier les élections au niveau des différentes confédérations continentales de l'UCI.

Liste des abréviations

Code d'éthique

Code

Commission d'éthique

Commission

Personne/individu concerné(e) par une affaire

Personne/Partie Accusée

Important : veuillez noter que la langue originale des résumés est l'anglais. La version française est une traduction automatique et indicative uniquement.